



TECH XV prépare les premières assises du rugby

La Fédération Française de Rugby organise les 20, 21 et 22 Mars les Assises du Rugby qui réuniront 120 personnes représentant l'ensemble des acteurs du rugby français.

TECH XV est l'institution qui a la charge de représenter les entraîneurs et éducateurs avec la désignation de 5 membres.

C'est pour cela que le jeudi 8 mars au Comité Midi Pyrénées, une vingtaine d'entraîneurs réunis par TECH XV ont planché sur les sujets proposés. Par groupe de travail ont été évoqués trois des cinq thèmes à l'ordre du jour des prochaines Assises :

- Le jeu, les valeurs et les acteurs du jeu.
- Le club et le développement de la pratique rugbystique en France.
- Les équipes de France et l'excellence en France.

Les échanges ont été riches et animés tout au long de cette réunion de préparation, à l'image des problèmes que rencontrent les Ecoles de Rugby, les compétitions dans les catégories de jeunes, le championnat de Fédérale 1... sans oublier le débat récurrent sur le jeu et l'arbitrage.



Sommaire

Les assises du rugby.....	p.1
Congés des joueurs.....	p.2
Renouvellement de contrat.....	p.2
Dates DE et DES.....	p.3

Congés des joueurs

Joueurs internationaux (application depuis le 26 février 2012) :

Depuis le 26 février 2012, un délai de prévenance est mise en place pour les périodes de congés individuels des joueurs « internationaux ». Cela concerne les joueurs sélectionnés en 1^e équipe nationale dans les 6 mois précédant le début de la période de congés individuels. Ces derniers devront être avertis de la date fixée par le club, au plus tard 7 jours avant le début de leur période de congés.

TOP 14 et PRO D2

Messieurs, nous vous rappelons que vous devez accorder 7 jours de congés aux joueurs comme définit ci dessous :

- Pour les joueurs sous contrat pro, pluriactif ou espoir de TOP 14 : 7 jours consécutifs de congés incluant un WE, au titre de la période B, entre le 1er janvier et le 13 mai 2012.
- Pour les joueurs sous contrat pro, pluriactif ou espoir de PRO D2 : 7 jours consécutifs de congés incluant un WE, entre le 5 septembre 2011 et le 6 mai 2012.

Toutefois, des aménagements ont été instaurés pour les joueurs qui seraient dans l'incapacité de bénéficier de congés lors de ces périodes pour cause d'arrêt de travail.

Soyez vigilant quant à la date de renouvellement de votre contrat

La saison dernière un certain nombre d'entre vous ont eu le désagrément de ne pas voir leur contrat de travail renouveler. En effet, certains clubs indéliçats, malgré des négociations avancées, ont attendu le dernier moment pour annoncer que la collaboration prenait fin. Nous vous conseillons donc de ne trop attendre pour sécuriser vos relations contractuelles.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Dates des formations DEJEPS et DES JEPS

Organisme	Inscription	Contact	
TOULOUSE	Inscriptions closes		
AUVERGNE	CREPS de Vichy	31 août 2012	04 70 59 85 60
MONTPELLIER	CREPS de Montpellier	2 septembre 2013	04 67 61 05 22
RHONE ALPES	CREPS PACA RA	25 mai 2012	04 76 35 67 84
AQUITAINE	CREPS de Bordeaux	3 mai 2012	05 56 84 66 68
	Antenne sud Souston	3 mai 2012	05 58 41 55 38
PARIS	CNR Marcoussis	10 mai 2012	01 69 63 64 61
AIX en PROVENCE	CREPS Sud-Est	15 avril 2012	04 42 93 80 00

Formation DES JEPS

Organisme : CNR Marcoussis

Date limite d'inscription : 10 Mai 2012

Contact : 01 69 63 64 61

Retrouvez toutes les informations sur les diplômes et les liens vers les organismes sur le site de TECH XV :

- [DE JEPS](#)
- [DES JEPS](#)

Attention !!! Fraude au contrat

Il a été porté à notre attention via l'IRB et de la Fédération Française de Rugby qu'une pratique frauduleuse circule sur le réseau Internet.

En effet, certaines personnes se font passer pour des dirigeants de clubs ou de centres de formation et ciblent en priorité des joueurs ou entraîneurs de rugby qui chercheraient à évoluer à l'étranger.

La fraude consiste à demander à ces personnes intéressées de transférer une somme d'argent afin de soi-disant procéder au paiement des frais de dossier de visa et/ou de la licence. Les services de police de différents pays ont été alertés par l'IRB.

Nous vous invitons donc à bien vérifier la bonne foi des clubs et des centres de formation s'ils devaient répondre à une telle annonce, et à faire preuve d'une grande prudence s'ils devaient transférer de l'argent dans de telles circonstances.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.